

## **Entretien avec David Jourdain psychologue clinicien au SESSAD ITEP\* Le Cardo à Nantes**

***Le SESSAD existait avant la promulgation de la loi du 11 février 2005. Avez-vous alors repéré des évolutions dans votre pratique ?***

Cette loi a permis de légiférer cette question de l'inclusion.

Certaines institutions le pratiquaient déjà depuis 1970, mais c'était fragile car cela ne tenait pas à un cadre législatif. C'était une histoire de rencontres entre deux personnes par exemple un chef de service, un directeur.

Aussi, on peut penser qu'avec la loi, des parents revendiquent la loi, ce qui semble légitime.

Pour nous professionnels d'un SESSAD, l'inclusion est là de fait.

***Alors, plus précisément comment pensez-vous l'inclusion ?***

Avec ou sans la loi, l'inclusion s'impose mais il faut qu'elle ait du sens. Je suis attaché au fait que ce soit vivable pour le jeune et ceux qui accueillent.

Ce qui m'intéresse, c'est la forme de l'inclusion. Il n'est pas question d'une systématisation de l'inclusion. A mon avis, l'inclusion peut se vivre selon différentes formes. Au SESSAD, nous accueillons des adolescents. Certains ont des temps pleins au collège ou au lycée. Nous accueillons aussi des lycéens cette année. Pour d'autres en école primaire - je pense à un enfant particulièrement qui pourrait être en ITEP en semi internat - nous sommes tous d'accord pour qu'il ne soit pas à temps plein dans cette école. De fait, il y est à mi-temps. Par exemple il ne peut rester sur les temps de cantine parce que sa problématique sur un versant paranoïaque le confronte à des situations trop délicates.

***Repérez-vous des freins à cette démarche ?***

Bien sûr, cela ne va pas de soit ni pour les familles pour qu'il faut du temps ni pour les enseignants. Il semble bien que ceux-ci manquent d'étayage, d'accompagnement.

Je discutais récemment avec des enseignantes d'ULIS de lycée pour un jeune suivi par le SESSAD. Elles me disaient qu'elles se retrouvaient avec un public très compliqué. « *Moi toute seule je ne peux pas* ». Il y a eu comme un forçage pour de nombreuses situations à inclure. Inclure des élèves sans étayage sans accompagnement. Cela semble un pari impossible.

Souvent lorsque nous allons pour un élève suivi rencontrer des équipes enseignantes ; on nous dit « *J'en ai un autre dont j'aimerais vous parler* ». Sûrement, il y a là un besoin d'accompagnement des enseignants.

***J'imagine que cela a des répercussions sur votre fonctionnement ?***

C'est vrai. Nous pouvons être mis en difficulté au SESSAD. Lorsqu'il y a une intervention du SESSAD, il arrive que parfois, l'élève ou les enseignants ou les parents disent : « Il y a cours ». Cela semble prioritaire. Pourtant, s'il y a un SESSAD ; c'est qu'il y a un besoin. Alors nous devons nous adapter. Nous sommes bien obligés. A nous d'entendre ces résistances.

On vient à une place pour laquelle l'institution Ecole n'a pu tenir sa place pour tel enfant, tel adolescent. Cela n'a pas marché pour des causes, des facteurs divers. A chaque fois, on vient donc tenter de répondre à cette situation. Faire en sorte que l'enfant, l'adolescent retrouve une vie plus sereine. Notre travail de SESSAD c'est bien d'éviter la rupture scolaire avec des aménagements, des accompagnements.

Cependant, l'école à « tout prix » surtout pas ! Si pour l'enfant, le jeune, l'école le rend fou. Si ça le fait souffrir davantage quelque soit la forme de souffrance ; alors ce n'est pas possible. Lui va souffrir et son environnement aussi. On est bien sur une problématique d'ITEP. L'enfant dans ce qu'il met en jeu, va avoir tendance à reporter la faute sur l'autre alors que ce qui est intéressant c'est de l'aider à apercevoir ce qui en lui-même, ou de lui-même, a pour effet de le mettre en défaut.

Parfois, par manque de places en ITEP, il est décidé d'un SESSAD un peu par défaut. Mais ça ne peut pas fonctionner. L'assise n'est pas assez forte. Ce n'est pas un rendez-vous avec le psychologue ou l'éducateur qui va suffire à étayer la question pour l'enfant. On peut tempérer momentanément les choses.

### ***Pouvez-vous définir les points d'appui du SESSAD ?***

Le cœur de notre fonctionnement, c'est la notion de parcours du jeune, de dispositif particulier pour un jeune. Il y a dans l'Association, l'idée de dispositif car un ITEP c'est un semi-internat, de l'école, un SESSAD, une maison d'accueil, un CAFS (Accueil Famille Spécialisé). Chaque enfant doit pouvoir trouver son parcours. Je pense à un entretien d'admission pour un enfant de 6 ans reçu avec les parents. L'équipe pense que dans un premier temps, ce n'est pas un suivi SESSAD qui convient. Il y a trop de difficulté. Sa maman n'en peut plus. Le SESSAD sera un dispositif trop léger. Là encore il faut que cela ait du sens. Donc, il va à l'école quatre heures dans la semaine pour le moment.

Aussi la notion de partenariat. Nous avons une situation de terrain avec les enseignants. Nous rencontrons les professeurs principaux, les auxiliaires de vie scolaire. J'apprécie beaucoup quand on se rencontre. Dernièrement, nous étions dans un collège, l'AVS était là. C'est hyper précieux parce qu'elle a un moment particulier très privilégié avec l'enfant. Nous sommes toujours invités à l'équipe de suivi de la scolarisation. Il y a une question administrative. L'ESS est indispensable pour le renouvellement du suivi SESSAD pour la MDPH. Nous faisons le lien avec la famille, le jeune et l'école. Notre place est évidente.

### ***Les difficultés financières des MDPH sont très souvent évoquées, en subissez-vous les conséquences ?***

Effectivement, nous n'avons plus de transport depuis trois ans. Cela représentait un budget énorme pour le SESSAD. Par contre un autre éducateur a été embauché. Ainsi, chaque éducateur bénéficie d'un peu de temps pour le transport. En particulier pour nos collègues psychomotriciennes et orthophonistes.

A chaque rentrée, nous prenons un temps pour savoir qui peut emmener qui, à quel endroit. On peut même être amené à transporter un jeune. Cela a bousculé notre fonctionnement. Nous avons demandé aussi aux parents d'assurer le transport. En fait, cela a eu justement un effet positif. Cela a favorisé des échanges informels, un lien qui se crée avec le parent. C'est intéressant. Nous travaillons aussi à l'autonomie des jeunes en transport. Parfois la famille

demandait un transport en taxi alors que le jeune est en capacité de se déplacer. On pouvait avoir un jeune qui se déplaçait dans la ville mais qui venait en taxi au SESSAD. Bon, cette demande vient indiquer quelque chose aussi.

Ce n'est pas toujours confortable pour nous. Mais cela a permis d'augmenter nos interventions dans les établissements.

***Quels points d'ancrage pourriez-vous citer dans cet environnement en évolution ?***

La démarche du SESSAD est très inclusive.

Globalement des résistances tombent. Aujourd'hui, la plupart des jeunes en ITEP sont en temps partagé. Il ya une évolution du personnel des instituts, des associations sûrement résistant un moment. Par exemple, pour le Cardo, cette année, le groupe de semi-internat de l'ITEP a constitué un groupe dans un collège. Il y a une dizaine de jeunes, deux éducateurs, un enseignant. Ils ont des temps d'inclusion et des temps de regroupement.

Il nous faut redire aux enseignants que malgré les difficultés nous travaillons ensemble. Qu'il s'agit d'accueillir ces jeunes à l'école dans certaines conditions ; les soumettre bien sûr au même règlement, aux exigences du collège, ne pas les favoriser. Certains enseignants sont plus inventifs que d'autres. Ce n'est pas simple. La difficulté est là.

Passer du « tout au tout » entre une institution spécialisée qui vit sur elle-même, qui s'autogère et le principe « tous les enfants doivent aller à l'école » ; il y a un danger. Alors, non pas travailler du « tout au tout » ; mais toujours travailler ensemble le sens donné à l'inclusion, le comment, le pourquoi sachant que l'inclusion reste avant tout l'histoire d'une rencontre.

\* SESSAD ITEP : Service d'éducation spécialisée et de soins à domicile,  
Institut thérapeutique éducatif et pédagogique